

DEPARTEMENT DU  
DOUBS

-----  
ARRONDISSEMENT DE  
BESANCON

-----  
CANTON D'ORNANS  
-----

**COMMUNE DE TREPOT**  
**25620 (INSEE 25569)**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 025-212505697-20250407-DCM072025-DE



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil  
Municipal  
Séance du 7 avril 2025**

**Délibération n° 7-2025**

L'an deux-mil-vingt-cinq, le sept avril à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la commune de TREPOT, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MOUGIN, Maire.

**Objet :**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Date & affichage de convocation :  
31/03/2025

En nombre, les membres :

- en exercice : 13
- présents : 9
- ayant pris part au vote : 12
- ayant donné procuration : 3

Résultat du vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présent(e)s : Mme Nathalie BULLE, Mme Sabrina HANRIOT-COLIN, M. Stéphane HENRIOT-COLIN, M. Mathieu JUILLARD, Mme Stéphanie MILLET, M. Gérard MOUGIN, M. Denis PERROT, M. Pierre PROST, M. Didier TAILLARD.

Absent(e)s excusé(e)s avec procuration : Mme Sophie BARTOLOZZI donne procuration à Mme Stéphanie MILLER, Mme Marine LATHÉLIER donne procuration à Mme Nathalie PERROT, M. Jean-Claude DOLE donne procuration à Mme Sabrina HANRIOT-COLIN.

Absent(e)s non excusé(e)s : Mme Céline VUITTON

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil, M. Stéphane HENRIOT-COLIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le 7 avril 2025, réuni sous la présidence de M. Gérard MOUGIN, Maire de la commune de TREPOT.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024,

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :



pour le budget assainissement

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	35 546,86 €		7 220,55 €		D - €	42 767,41 €
FONCT	367,09 €		34 034,54 €		R	34 401,63 €

Le résultat d'investissement cumulé est de 42 767,41 € 001 RI  
 Le résultat de fonctionnement cumulé est de 34 401,63

pour le budget principal

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-25 363,11 €		1 175,01 €		D - €	- 24 188,10 €
FONCT	144 197,50 €	25 363,11 €	85 105,35 €		R	203 939,74 €

Le résultat d'investissement cumulé est de -24 188,10 € 001 DI  
 Le résultat de fonctionnement cumulé est de 203 939,74

pour le budget cumulé suite à la dissolution des budgets annexes

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	10 183,75 €		8 395,56 €		D - €	18 579,31 €
FONCT	144 564,59 €	25 363,11 €	119 139,89 €		R	238 341,37 €

Le résultat d'investissement cumulé est de 18 579,31 € 001 RI  
 Le résultat de fonctionnement cumulé est de 238 341,37

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	238 341,37 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'auto-financement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	238 341,37 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	#RÉF !

a minima h34

Fait et délibéré en séance à Trepot les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard MOUGIN

